

Pour chaque secteur une référente



Responsable du Pôle Solidarité
Karine Gonzalez
karine.gonzalez@pyreneesaudioises.fr



Référente Unité Territoriale d'Axat
Valérie Clément
Mairie 11140 Axat
Tél. 04 68 20 58 38 - 06 08 94 98 10
valerie.clement@pyreneesaudioises.fr



Référente Unité Territoriale Chalabrais
Sylvie Palos
Cours d'Aguesseau 11230 Chalabre
Tél. 04 68 69 99 47
sylvie.palos@pyreneesaudioises.fr



Référente Unité Territoriale du Pays de Sault
Aurélié Chaput
Maison de la Montagne 11340 Roquefeuil
Tél. 04 68 20 77 67 - 06 87 07 22 30
aurelie.chaput@pyreneesaudioises.fr



Référentes Unité Territoriale Quillan « Ville »
Sylvie Duchateau
Tél. 04 68 20 82 91
sylvie.duchateau@pyreneesaudioises.fr



Nathalie Paillard
Tél. 04 68 20 82 90
nathalie.paillard@pyreneesaudioises.fr



Référente Unité Territoriale Quillan « Rural »
Nadia Fages
Tél. 04 68 20 01 76
nadia.fages@pyreneesaudioises.fr



Référente Unité Territoriale Espéraza
Valérie Boucabeille
Tél. 04 68 20 83 28
valerie.boucabeille@pyreneesaudioises.fr



Conseil
Assistance
Information

Service Aide à Domicile

Pôle SOLIDARITÉ

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises accentue sa politique de proximité en faveur des personnes âgées, des personnes dépendantes, des personnes handicapées et des familles.

Vous avez besoin d'une Aide à Domicile ?

Contactez-nous

Contact

1 Avenue
François Mitterrand
11500 Quillan
Tél. 04 68 20 00 10
Fax 04 68 31 59 19





UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Le Service d'Aide à Domicile de la Communauté de Communes, c'est 192 agents, dont 8 agents administratifs, 131 aides à domicile et 53 auxiliaires de vie diplômés qui travaillent au quotidien pour favoriser le maintien à domicile sur le territoire inter-communal.



Christian Maugard, Georges Reverte et Jean-Jacques Aulombard les vice-présidents en charge de la Solidarité.

AIDE À LA PERSONNE

Notre service fonctionne en qualité de prestataire, c'est-à-dire que la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises est l'employeur des aides à domicile : la Prestation est effectuée sous la responsabilité de la structure qui se charge de la paie, des plannings,...

Notre service est titulaire de l'agrément qualité N° SAP 200043776 délivré par le Préfet de l'Aude, et de l'autorisation du Conseil Général par arrêté du 04/12/2013. Toutes nos interventions ouvrent droit à un crédit d'impôts sur le revenu pour l'emploi d'un salarié à domicile.

Des solutions adaptées pour vos besoins



POUR QUI ?

Le Service d'Aide à Domicile peut s'adresser à tous sans distinction d'âge.

Le tarif horaire pour l'intervention du service est de 18,70 euros à 19,40 euros (tarifs au 01/01/2014), auquel il faut déduire les prises en charges qui peuvent être accordées par les organismes financeurs avec lesquels nous travaillons en partenariat en cas de dépendance, d'handicap, d'accident, de grossesse, de sortie d'hospitalisation* ou de fragilisation (caisses de retraite, CPAM, CAF, mutuelles ou autres).

Nos référentes de secteur se chargent du montage administratif des dossiers de demande de prise en charge, et se déplacent à votre domicile pour évaluer vos besoins et trouver ensemble des réponses à vos difficultés. Ce sont elles qui assurent ensuite le suivi de votre dossier et de la qualité des interventions effectuées par notre service.

**Attention : en cas de sortie d'hospitalisation, les dossiers de demande de prise en charge doivent être obligatoirement constitués sur le lieu de l'hospitalisation par l'assistante sociale de l'établissement avant toute sortie.*



Partenariat pour la mise en place d'un dispositif de téléassistance



Se renseigner auprès de votre référente de secteur pour connaître les modalités de prise en charge des frais d'installation par la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises.



LES SERVICES PROPOSÉS

Aide à l'entretien de l'espace vital et accompagnement

- Nettoyage des surfaces
- Entretien du linge
- Élaboration des repas
- Courses de proximité
- Accompagnement aux rendez-vous divers (coiffeur, pédicure, dentiste,...)
- Accompagnement dans les activités sociales et relationnelles

Aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- Aide à la toilette
- Aide à l'habillage / déshabillage
- Aide aux déplacements, à la mobilisation et aux transferts (lever, coucher,...)
- Aide à la prise de repas
- Aide aux démarches administratives